

Évaluation et accréditation internationales

## DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

### Master en Santé publique

Centre d'Excellence Africain - Prévention et Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA PCMT)

Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

Guinée

Octobre 2024

Rapport publié le 03/03/2025

## **SOMMAIRE**

Rapport d'évaluation

pages 01 à 13

Observations de l'établissement

pages 14 à 16

Décision d'accréditation

pages suivantes:

Évaluation et accréditation internationales

## RAPPORT D'ÉVALUATION

**Master en Santé publique**

Centre d'Excellence Africain - Prévention et Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT)

Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

Guinée

**JUIN 2024**

L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry a demandé l'évaluation de formations de masters par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel d'évaluation des formations à l'étranger hors doctorat/PhD, adopté par le Conseil du Hcéres le 31 janvier 2022. Il est disponible sur le site internet du Hcéres [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr).

Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Frédéric RELAIX, président du comité

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En vertu du décret n°2021-1536 du 29 novembre 2021 :

<sup>1</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

<sup>2</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	3
I. PRÉSENTATION DE LA FORMATION .....	4
CARACTÉRISATION DE LA FORMATION .....	4
RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES .....	5
II. DÉMARCHE ET RAPPORT D'AUTOÉVALUATION .....	6
III. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS .....	6
IV. VISITE SUR SITE .....	6
V. ÉVALUATION .....	7
DOMAINE 1. LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION .....	7
DOMAINE 2. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION .....	8
DOMAINE 3. L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION .....	9
DOMAINE 4. LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION .....	10
VI. CONCLUSION .....	12
POINTS FORTS : .....	13
POINTS FAIBLES : .....	13
RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT .....	13
VII. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT .....	14

## I. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

### CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

- Université/établissement : Université Gamal Abdel Nasser de Conakry
- Composante, faculté ou département concerné : Faculté des Sciences et Techniques de la Santé
- Nom de la formation : Master en Santé publique
- Filière spécialisée ou spécialité : Santé publique
- Date de création et contexte : 17 Août 2015
- Lieu(x) où la formation est dispensée : Université Gamal Abdel Nasser de Conakry ; Facultés des Sciences et Techniques de Santé Centre d'Excellence Africain - Prévention et Contrôle des Maladies Transmissibles
- Établissement(s) : Université Gamal Abdel Nasser de Conakry
- Ville(s) et campus : Campus : B (Hadjia Mafory Bangoura), Conakry

L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) est la plus grande et la plus importante université de la République de Guinée, tant en termes de capacité institutionnelle que d'accueil et de niveau académique. La vision de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry est d'être une université d'excellence, compétitive et innovante au service du développement socio-économique et de l'équilibre environnemental en Guinée, dans la sous-région et dans le monde. C'est un établissement public administratif à caractère scientifique, technique et professionnel, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. L'UGANC située dans la commune de Dixinn couvre une superficie de 34,5 ha répartie en trois campus et un site non aménagé de 8,3 ha situé à Kénendé dans la préfecture de Dubréka. L'administration de l'UGANC comprend le Conseil d'Administration, le Conseil d'Université et le Rectorat, dirigé par le Recteur, assisté de deux Vice-Recteurs, d'un Secrétariat général et de services administratifs et techniques. Pour contribuer au développement socio-économique de la Guinée, l'UGANC affirme mettre l'accent sur des formations pertinentes qui améliorent les chances d'emploi pour les jeunes, tout en restant ancrée dans la société et en assurant l'employabilité de ses diplômés. En 2019, l'UGANC a créé le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT), financé par la Banque mondiale pour une durée de six ans et demi (janvier 2019 à juin 2025). Ce centre vise l'excellence en formation et en recherche, offrant des cours de courte durée, des masters et des doctorats orientés vers l'innovation, ainsi que des recherches appliquées en collaboration avec des institutions nationales et internationales.

Parmi les formations diplômantes soutenues figure le master en Santé publique, mis en place en 2015. Ce master a été créé à la suite de l'épidémie de la maladie à virus Ebola (2013-2014) qui a touché l'Afrique de l'Ouest et entraîné plus de 28 000 cas et plus de 11 000 décès. Cette épidémie a mis en évidence le manque de ressource humaine qualifiée dans le domaine de la biologie en Guinée et le grand besoin de développer dans le pays des structures de formation, de recherche et de soins capables d'agir sur le long terme, au-delà des crises aiguës. Le master en Santé publique a pour objectif de doter les futurs professionnels de santé publique des outils et des compétences nécessaires pour faire face aux problèmes de santé publique de manière globale. Il vise également à prévenir et contrôler les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi qu'à améliorer la santé de la population. Le soutien du CEA-PCMT a permis la révision du curriculum, l'institution de stages pratiques, le recrutement d'étudiants étrangers et la réalisation du processus d'accréditation nationale en cours auprès de l'Agence nationale d'assurance qualité (ANAQ).

La formation comprend pour l'année 2023-2024 vingt-neuf inscrits en première année et vingt-sept en deuxième année. Quatorze étudiants ont été diplômés sur vingt-huit inscrits en deuxième année pour la promotion ayant été inscrite en première année en 2020-2021. Compte tenu des retards dans les soutenances les données pour les promotions suivantes ne sont pas disponibles à la date de rédaction de ce rapport.

Le programme dispose d'infrastructures dédiées pour le déroulement du programme d'enseignement : salles de cours, de réunion et de visioconférence, salles de classe adaptées pour les cours à distance, lieux pour les stages. Les étudiants bénéficient de la présence d'une bibliothèque au sein de l'université et à la FSTS, ainsi que d'un secrétariat situé au CERFIG.

Le corps enseignant compte pour l'année 2023-2024 dix-huit professeurs (dont onze étrangers), quatre professeurs associés, six maîtres assistant/-chargés de recherche et quarante-deux assistants/attachés de recherche. Sur l'ensemble des soixante-dix enseignants ou enseignants-chercheurs, dix pour cent (sept) sont

des femmes. Le personnel administratif et technique comprend un agent comptable contractuel à temps partiel et une secrétaire pédagogique également contractuelle à temps partiel.

## RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES

L'appui du CEA-PCMT a permis de réaliser la révision du curriculum pour l'adapter aux standards régionaux, l'institution de stages pratiques pour les étudiants, le recrutement d'étudiants étrangers pour consacrer l'ouverture internationale du programme et la réalisation du processus d'accréditation nationale auprès de l'Agence nationale d'assurance qualité (ANAQ) ayant abouti à l'obtention du certificat d'accréditation nationale.

C'est la première procédure d'obtention d'une accréditation internationale.

## II. DÉMARCHE ET RAPPORT D'AUTOÉVALUATION

Un comité de pilotage de l'auto-évaluation a été mis en place par décision rectoriale. Ce comité est composé d'un président, d'un rapporteur, de trois membres et d'un représentant des étudiants. Le comité de pilotage s'est réuni le 23 janvier 2024 en session de travail pour faire le point sur l'état actuel du programme de formation. Le comité a pris connaissance du guide d'auto-évaluation et des référentiels du HCERES, puis a procédé à la collecte des éléments de preuve. Un atelier de rédaction du rapport d'auto-évaluation a été organisé au Centre National de Formation et de Recherche en Santé Rurale (CNFRSR) de Matérinya du 5 au 9 février 2024. Au cours de cet atelier, le comité a rempli le formulaire de caractérisation du programme, réalisé une analyse SWOT et rédigé le rapport d'auto-évaluation. Après l'atelier, le comité a tenu des réunions techniques pour centraliser les preuves et consolider le rapport d'auto-évaluation. Les membres du comité d'auto-évaluation du master, les membres de la CIAQ et des personnes ressources ont pris part à cet atelier.

## III. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Le comité était présidé par Frédéric RELAIX, Professeur d'Université-Praticien Hospitalier à la faculté de Santé de l'Université Paris-Est Créteil.

Ont participé à cette évaluation :

- Benjamin BERTIN, Professeur à l'Université de Lille, à la Faculté de pharmacie, au service d'immunologie (Expert du comité)
- Raphaël PORCHER, Professeur d'Université-Praticien Hospitalier à l'Université Paris Cité en biostatistiques, épidémiologie (Expert du comité)
- Julie FINKEL, doctorante en Biologie Santé à l'Université de Montpellier (Expert étudiante du comité)
- Le Hcéres était représenté par Pierre COURTELLEMONT, Professeur, conseiller scientifique et Directeur adjoint du département Europe et international.

## IV. VISITE SUR SITE

- Date de la visite : 17 et 18 juin 2024
- Résumé du déroulement : Cf. tableau ci-dessous
- Organisation de la visite : Cf. tableau ci-dessous
- Coopération de l'établissement et de l'établissement à accréditer : coopération sans faille de l'entité qui a organisé les entretiens selon le planning proposé par le Hcéres
- Personnes rencontrées : Cf. tableau ci-dessous
- Problèmes éventuels : aucun

Lundi 17 juin 2024 :

9h -10h30	Échanges avec la direction du PCMT après une présentation (20 mn) par le directeur
10h45 -12h	Échanges avec les responsables des deux programmes
14h – 15h30	Échanges avec un panel représentatif d'enseignants (vacataires, permanents, H/F) des deux masters
15h30 – 17h	Échanges avec un panel d'étudiants des deux masters (représentatifs : 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année, H/F, nationaux et étrangers)

Mardi 18 juin 2024 :

9h -10h	Échanges avec un panel représentatif de personnel administratif (notamment scolarité)
10h15 -11h30	Visite des lieux
11h30 – 12h30	Clôture avec le responsable du centre et les responsables des deux masters : dernières questions

Les entretiens ont permis de rencontrer une trentaine de personnes.

## V. ÉVALUATION

### DOMAINE 1. LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

**Le master en Santé publique s'inscrit parfaitement dans la stratégie de formation de l'établissement et répond à des besoins de formation nationaux et de la sous-région importants.** Le master en Santé publique de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry a été créé en 2015, puis a connu un essor important avec la création du Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT) en 2019. Avant la création du master, il n'existe pas de formation équivalente en Guinée, et les étudiants et les professionnels souhaitant se former à la santé publique devaient s'inscrire dans des cursus à l'étranger, principalement au Bénin, au Burkina Faso, au Sénégal, en Belgique ou en France. Il existe aujourd'hui deux autres formations de niveau master en Guinée, l'une à l'Université Kofi-Annan de Guinée (qui est une formation à temps plein) et l'autre à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (qui est une formation à temps partiel). La formation a été développée en lien avec différents acteurs locaux comme le Ministère de la santé et de l'hygiène publique (MSHP), le Centre de Recherche et de Formation en Infectiologie de Guinée (CERFIG), le Centre National de Formation et Recherche en Santé Rurale (CNFRSR) de Maférinya, l'Institut de Nutrition et de Santé de l'Enfant (INSE), des ONG et autres institutions internationales établies en Guinée.

La formation prend en compte de façon importante les objectifs de développement durable (ODD) en Afrique de l'Ouest, surtout l'ODD 3 centré sur la santé, avec en particulier la cible visant à mettre fin à l'épidémie du VIH/SIDA, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées, et plus généralement aux maladies transmissibles.

**La formation bénéficie d'une ouverture à l'international en cohérence avec la stratégie de l'établissement et qui bénéficie grandement du soutien financier du CEA-PCMT.** L'ouverture à l'international du master en Santé Publique s'appuie à la fois sur la stratégie régionale de l'UGANC qui a comme axe dans son plan stratégique 2023-2027 de « Faire de la coopération universitaire et la mobilité un levier de développement de l'institution », sur les financements du CEA-PCMT pour accueillir des étudiants étrangers, principalement de la sous-région, avec notamment des bourses, et sur un réseau de collaborations internationales correspondant soit à des partenariats pédagogiques formalisés (Institut Africain de Santé Publique au Burkina Faso, Université Cheick Anta Diop au Sénégal, Université Houphouët Boigny en Côte d'Ivoire, Institut de Médecine Tropicale d'Anvers, Vrije Universiteit Brussels (VUB), ISPED de Bordeaux, Université de Montpellier), soit à des collaborations plus ponctuelles pour l'accueil de stagiaires de deuxième année de master (par exemple Université McGill et Université de Montréal au Canada, Université Catholique de Louvain).

Cette politique d'internationalisation permet ainsi à la formation d'être attractive au niveau de la sous-région, tout en proposant des opportunités de collaborations et de mobilités sortantes pour des stages à ses étudiants. Ces partenariats ont une réelle valeur ajoutée et se traduisent par des participations à des cours, par des collaborations pédagogiques et la construction de syllabus, par le coaching d'étudiants ou par l'accueil d'étudiants soit en mobilité entrante, soit sortante. Cependant, les mobilités sortantes à l'étranger (par exemple pour des stages) sont plus difficiles à mettre en place pour des raisons de visa et de coûts.

**L'adossement de la formation à la recherche est encore limité, malgré l'existence de liens avec des laboratoires de recherche locaux et des partenariats internationaux.** Le master en Santé publique bénéficie de son intégration dans le CEA-PCMT et entretient des relations étroites avec trois institutions de recherche en Guinée, le CERFIG, le CNFRSR et l'Institut de Nutrition et Santé de l'Enfant (INSE). La formation entretient aussi des rapports avec d'autres centres de recherche ou instituts dans le domaine de la santé (Centre de Recherche en Gestion des Déchets, Centre d'Études et de Recherche en Environnement, Centre de Recherche en Virologie de Guinée, Centre de Recherche Scientifique Conakry Rogbané, Centre de Recherche et de Biologie Appliquée de Guinée), sans toutefois que ces liens n'apparaissent par des collaborations de recherche formalisées. Certains partenariats internationaux participent aussi à l'environnement de recherche de la formation. Toutefois, si l'apport de ces partenariats internationaux est clair en ce qui concerne la pédagogie et l'enseignement, leur valeur ajoutée en termes de recherche est moins explicite. De nombreux enseignants du master sont rattachés au CERFIG, en particulier les professeurs et les enseignants en responsabilité, mais aussi des doctorants. Le cursus prévoit un stage de deux mois en 2<sup>e</sup> année (M2), mais aucun stage formalisé obligatoire en 1<sup>re</sup> année (M1) (il existe cependant un stage d'observation d'une durée d'un mois peu formalisé et qui ne donne pas lieu à évaluation) et des séminaires (qui représentent 30 % du temps d'enseignement en M1 et 40 % en M2, et préparent au stage). Le cursus de formation intègre des enseignements abordant des questions d'éthique (Droit, éthique et service à la communauté, Éthique et santé), mais pas spécifiquement sur l'intégrité et la déontologie scientifique. On notera toutefois l'existence d'une charte de lutte contre le plagiat que les étudiants et enseignants doivent signer. On constate aussi peu de poursuites en doctorat, sans que le nombre exact ne soit présenté, mais la mise en place récente d'un programme de doctorat en santé publique

devrait permettre d'augmenter le taux de poursuite en 3<sup>e</sup> cycle et de renforcer l'adossement de la formation à la recherche.

**La formation répond aux besoins du monde socio-économique guinéen.** Cela se traduit notamment par des stages et des activités de terrain comme des exercices pratiques lors de certains modules et participation des apprenants à la collecte de données. L'adossement au tissu socio-économique repose également par le devenir des diplômés, dont un grand nombre trouve un emploi en Guinée et dans le domaine de formation du master, dans des directions, agences ou services gouvernementaux ou locaux, des hôpitaux, des ONG. Si des partenariats ont été établis avec des institutions en rapport avec la santé (Le MSHP a octroyé jusqu'en 2020 des bourses pour financer la formation d'étudiants du master, et la FSTS de l'UGANC siège au conseil du cabinet du MSHP), des professionnels extérieurs à l'université participent aussi à la formation, mais la part des enseignements qu'ils assurent est difficile à évaluer. Enfin, la formation organise un séminaire sur l'entrepreneuriat, et les étudiants participent aux salons annuels de l'entrepreneuriat (étudiants entrepreneur) organisé par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (MESRSI).

**En conclusion, le master en Santé publique propose une formation de qualité dans le domaine qui répond à des besoins régionaux importants. Elle forme à la fois de futurs cadres de santé publique et, plus récemment, de futurs chercheurs et enseignants. Ses objectifs de formation sont parfaitement cohérents avec d'une part la stratégie de formation de l'établissement, et ses ambitions en termes de partenariats et d'ouverture à l'international, et les besoins nationaux, et plus largement régionaux, de cadres formés en santé publique. La formation bénéficie d'une forte ouverture à l'international avec des partenariats régionaux et internationaux importants, mais qui repose aussi en partie sur les financements du CEA-PCMT. La formation à et par la recherche est prise en compte dans le cursus du master, avec des liens avec plusieurs centres de recherche, mais reste encore un point de fragilité qu'il convient de consolider. Le développement d'un programme de doctorat devrait permettre de renforcer la valence recherche du master.**

## DOMAINE 2. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

**La formation a été développée autour d'une approche par compétences, mais les volumes horaires d'enseignement sont élevés.** La formation est organisée sur deux années (M1 et M2) comprenant au total 4 semestres (le 4<sup>e</sup> semestre étant un stage suivi de la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport). Le master propose trois spécialités (Épidémiologie ; Management ; Santé Communautaire), qui peuvent être suivies avec une finalité professionnelle ou recherche. Il est prévu d'ouvrir une quatrième spécialité « Une Seule Santé » (One Health). L'ensemble du curriculum est construit autour de blocs de compétences correspondant à ce qui est attendu de cadres de santé publique, établis à partir d'une analyse de la situation professionnelle de professionnels de santé publique, de programmes existants dans d'autres formations, au niveau régional ou international, et des enjeux mondiaux en santé. Les besoins d'enseignements ont aussi été déterminés autour d'une réflexion partant d'un cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants. Les objectifs des différentes unités d'enseignement, ainsi que les compétences visées sont clairement décrits et portés à la connaissance des étudiants, et correspondent bien à ce qui est attendu d'une formation de niveau master en santé publique. Après un premier semestre de tronc commun, les trois spécialités sont séparées à partir du deuxième semestre de M1, avec un nombre limité de mutualisations d'enseignements entre les spécialités. Au sein de chaque spécialité, certains enseignements sont obligatoires, et d'autres sont à choisir parmi une liste proposée. Il n'est possible de choisir qu'un seul enseignement libre (donnant 1 crédit sur les 18 à valider, soit environ 25 h) par semestre. Les volumes horaires correspondants à ces enseignements sont conséquents, entre 360 h et 525 h d'enseignement (incluant le travail personnel encadré), auxquels s'ajoutent entre 225 h et 300 h de séminaires (dits séminaires d'intégration), pour un volume total de 600 h à 750 h. Ces volumes correspondent à au moins 40 h de cours par semaine, et laissent peu de place à un travail personnel des étudiants ou à une formation en parallèle d'une activité professionnelle. Il existe des passerelles entre spécialités jusqu'à la fin du M1, et la possibilité d'une admission directement en M2 par validation des acquis professionnels et personnels.

**La formation repose essentiellement sur des pratiques pédagogiques conventionnelles, mais s'attache à la réussite de ses étudiants.** L'essentiel des enseignements sont dispensés sous la forme de cours magistraux (60 %), travaux dirigés (15 %), travaux pratiques (10 %) et travaux personnels encadrés (15 %). Les cours sont en majorité dispensés en présentiel mais certains le sont en distanciel, notamment ceux dispensés par des intervenants de l'étranger. A cet égard, les espaces pédagogiques du CEA-PCMT, modernes et bien équipés, sont un atout indéniable. Grâce au partenariat avec l'IMT d'Anvers, les étudiants bénéficient aussi de l'accès à des modules de formation sur une plateforme Moodle. La formation a mis en place plusieurs dispositifs d'aide à la réussite comme des ateliers de renforcement axés surtout sur la méthodologie de la recherche et l'élaboration de protocoles, des ateliers d'aide à la rédaction de mémoires, des travaux en équipes pour renforcer l'apprentissage par les pairs, et un coaching pour la rédaction du mémoire. Le suivi des étudiants en cours d'année ou au cours de leur stage, facilité par la taille relativement limitée des cohortes d'étudiants, permet un repérage des étudiants en difficulté et leur suivi. Un système de tutorat n'est cependant pas formalisé. Enfin,

des dispositifs sont mis en place pour aider les étudiants à trouver leur stage, qu'il s'agisse de listes de terrains de stages ou d'aide plus personnalisée pour des stages de recherche.

**La formation est très ouverte à l'international grâce à des partenariats francophones, mais ne néglige pas l'apprentissage de l'anglais.** Si la formation est exclusivement dispensée en français, deux enseignements de l'anglais sont proposés pour un volume horaire total proche de 140 h sur les deux années de master. Étant donné cet investissement et ce volume horaire, il est regrettable que la formation à l'anglais ne donne pas lieu à une certification ; cela est cependant en projet. Les partenariats avec des établissements francophones au niveau régional ou international assurent une bonne ouverture à l'international. Au niveau régional, les mobilités tant entrantes que sortantes sont courantes. Au niveau international (Europe, Canada), elles sont plus rares, mais les partenariats se traduisent aussi par des possibilités de poursuite en doctorat, et la formation promeut les stages à l'étranger, même s'ils restent encore très minoritaires.

**Les contenus de la formation sont cohérents avec les besoins du monde socio-économique.** Les compétences visées par la formation sont tout à fait en adéquation avec les attentes pour des cadres de santé publique, et des compétences additionnelles, utiles pour la recherche mais aussi pour des carrières professionnelles en-dehors de la recherche, comme la lecture critique d'articles, et la rédaction de protocoles ou de rapports favorisent l'insertion professionnelle. La préparation à l'insertion professionnelle est aussi favorisée par le stage de M2, et les séminaires dits d'intégration, dont l'objectif est de préparer au stage. Si, comme énoncé plus haut, un séminaire sur l'entrepreneuriat est organisé et des professionnels participent à la formation, l'organisation actuelle du master ne permet pas de le suivre soit en alternance ou par des professionnels dans le cadre de la formation tout au long de la vie (FTLV).

**En conclusion, le master en Santé publique propose un programme de formation parfaitement en adéquation avec les standards internationaux pour une formation en santé publique de deuxième cycle, tout en ne négligeant pas des spécificités du continent et de la sous-région. La démarche de formalisation des objectifs de formations à partir d'un cadre conceptuel adapté et reposant fortement sur une approche par compétences est remarquable. L'enseignement repose en revanche sur des approches pédagogiques conventionnelles, avec de surcroît un volume d'enseignements encadrés très important qui laisse peu de place à des modalités différente d'acquisition de savoirs ou de compétences. La formation est très ouverte à l'international, en particulier avec des partenaires francophones mais ne néglige pas pour autant l'apprentissage de l'anglais. L'ouverture de la formation au monde anglophone pourrait évoluer en proposant une certification, et en intégrant des cours dispensés en anglais.**

### DOMAINE 3. L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

**La formation est attractive au niveau national et régional.** Le nombre de candidatures varie entre les années, généralement autour de 80 (mais un pic de 120 candidats a été observé pour 2022-2023) pour une trentaine d'étudiants retenus par an, qui est une cible fixée par le ministère. La majorité (60 % sur la dernière promotion) des candidats provient de Guinée, ce qui répond à l'objectif initial principal de création du master, et provient de cursus de santé (médecine, pharmacie). Très peu d'étudiants viennent de licence, essentiellement des étudiants d'autres pays de la sous-région. Le nombre de bourses proposées, très variable d'une année à l'autre (entre 0 et 22) ne semble pas avoir d'influence particulière sur le nombre de candidats et d'admis, mais ces bourses représentent une opportunité indéniable pour les étudiants. La répartition des étudiants entre les différentes spécialités est variable entre les années, mais équilibrée dans l'ensemble.

**La formation suit très précisément la réussite de ses étudiants.** Les taux de réussite en M1 sont proches de 100 %, mais ceux en M2 sont variables, passant de 83 % les deux premières années à 50 % les deux années suivantes. Les taux de réussite depuis la reprise du master par une nouvelle gouvernance ne sont pas encore connus. En particulier, il apparaît qu'une cohorte particulière d'étudiants (la 5<sup>e</sup> cohorte du master) ait rencontré des difficultés pour suivre et valider ses enseignements et a pris du retard pour soutenir ses mémoires, ce qui a constitué une tâche importante de la nouvelle gouvernance.

**L'insertion professionnelle des diplômés est excellente et en accord avec les objectifs de la formation.** La grande majorité des diplômés est en emploi, et exerce une activité dans le secteur d'activité de la santé publique, la plupart du temps dans la fonction publique, et plus rarement dans des ONG ou la fonction privée. On pourra regretter qu'une analyse résumée des débouchés professionnels n'ait pas été communiquée. Les carrières dans le secteur de la recherche sont rares (sur 74 diplômés, cinq se sont dirigés vers une carrière d'enseignant-chercheur, un est actuellement en doctorat et deux poursuivent un autre master à l'étranger).

**En conclusion, la formation présente des taux de réussite qui ont varié au cours du temps, et qu'il est difficile d'apprécier pour les promotions les plus récentes, après réorganisation de l'équipe de pilotage du master. L'attractivité du master reste forte, y compris au niveau de la sous-région. L'insertion professionnelle est aussi**

**excellente au niveau national, soulignant l'adéquation de la formation aux besoins socio-économiques locaux. Les carrières dans le monde de la recherche ou de l'enseignement supérieur restent encore limitées, mais pourraient se développer grâce à la mise en place plus récente d'un programme doctoral.**

## DOMAINE 4. LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

**L'équipe pédagogique en charge du pilotage de la formation est bien identifiée et structurée.** La formation est pilotée par un comité de programme (ou comité pédagogique) nommé par le recteur de l'UGANC qui comprend dix membres (un directeur, les trois responsables de spécialités, un responsable scientifique et de stages, un responsable des études et point focal accréditation, un responsable d'assurance qualité, un responsable des orientations et deux secrétaires de direction). Les missions du comité de programme sont très précisément décrites et comprennent la définition des objectifs de la formation et le suivi de leur mise en œuvre, l'organisation de la formation, la définition des approches pédagogiques, l'organisation de l'évaluation des connaissances l'organisation de l'évaluation des enseignements, la définition des modalités d'admission et plus généralement l'animation de la formation. Un organigramme précise les membres de ce comité et leurs responsabilités dans l'organisation de la formation. La formation s'appuie aussi sur une équipe d'enseignants plus large et variée. On regrettera toutefois que la liste des enseignants et de leurs qualifications n'ait pas été fournie, ce qui ne permet pas d'apprécier la composition de l'équipe pédagogique dans le détail, ni l'implication de professionnels du monde socio-économique dans la formation. Il apparaît toutefois que 60 % des enseignants sont des attachés ou des assistants de recherche et que, parmi les enseignants de rang de professeur, moins de 40 % sont des enseignants de l'établissement. Les entretiens avec l'équipe du master fait aussi ressortir un manque d'enseignants à l'UGANC pour assurer l'ensemble de la formation, et confirme que l'enseignement et le suivi des étudiants repose pour beaucoup sur des enseignants temporaires ou vacataires. Un certain nombre d'intervenants de l'étranger est aussi impliqué dans les enseignements, ce qui a l'avantage d'apporter une diversité et une dimension internationale à l'équipe pédagogique, mais entraîne aussi des coûts importants pour la formation. La stabilisation d'une équipe pédagogique permanente adéquate est un élément important pour la soutenabilité et la pérennisation de la formation.

**La formation cherche à maîtriser sa soutenabilité mais dépend largement sur les moyens du CEA-PCMT.** La formation déclare s'appuyer sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité, sans apporter d'éléments supplémentaires justifiant de cette soutenabilité. Il faut aussi noter qu'elle bénéficie de façon importante des moyens du CEA-PCMT, à la fois pour les espaces pédagogiques, les systèmes de visio-conférence, le secrétariat, le suivi des étudiants, et pour financer le déplacement et l'hébergement de nombreux enseignants venant de l'étranger. La question de la soutenabilité de la formation, au moins pour ces derniers aspects, se pose donc pour le futur. Par ailleurs, la formation dispose de locaux et d'infrastructures informatiques et de communication adéquates, et bénéficie d'une conjoncture favorable permettant l'obtention de ressources supplémentaires, comme le programme 1000 PhD et 5000 Masters en Guinée, ou la revalorisation importante des salaires des enseignants-chercheurs qui renforce l'attractivité de ces carrières. On notera certaines contradictions dans l'analyse SWOT qui, dans les forces, affirme « *Les moyens administratifs et pédagogiques de la formation sont suffisants pour lui permettre un déroulement effectif des enseignements* » mais en parallèle avoue également dans les faiblesses « *Les moyens administratifs et pédagogiques de la formation nécessitent une amélioration en termes de personnel pour lui permettre de remplir sa mission* ». En absence de données précises sur les effectifs de l'équipe pédagogique, notamment, il est difficile de juger de ce point.

**La formation a mis en place une démarche d'amélioration continue et fait évaluer son offre de formation par les étudiants.** La démarche d'amélioration continue de la formation s'appuie sur la cellule interne d'assurance qualité de l'UGANC et de procédures structurées. Tous les enseignements sont évalués par les étudiants, et les résultats de ces évaluations sont présentés au comité pédagogique, qui en tient compte pour améliorer l'organisation du master ou son offre de formation. Le comité pédagogique examine aussi la réussite des étudiants mais aussi leurs notes obtenues dans chaque unité d'enseignement. Il n'est pas précisé si tous les stages font l'objet d'une évaluation formelle par les étudiants, mais lorsque des problèmes ont été identifiés, les terrains de stage peuvent être amenés à être modifiés. Par ailleurs, la formation est évaluée par le MESRSI et l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ), ce qui a conduit à son accréditation nationale.

**La formation est transparente sur ses modalités de sélection des étudiants et d'évaluation des connaissances.** Le processus d'évaluation des candidatures est bien formalisé, et repose sur une évaluation chiffrée avec une grille précise par les membres d'un sous-comité d'admission et d'évaluation des candidatures (SCAE). Le résultat de ce processus fait l'objet d'un procès-verbal. Les critères d'évaluation sont publics, et font l'objet d'une diffusion large. L'évaluation des connaissances et des compétences suit une politique établie au niveau de l'établissement, qui est portée à la connaissance des étudiants. Les modalités d'évaluation de chacune des unités d'enseignement sont mentionnées dans les fiches descriptives des cours, auxquelles les étudiants ont

accès. Enfin, la démarche déontologique mise en œuvre par la formation repose sur la signature d'une charte anti-plagiat par les étudiants et les enseignants, comme indiqué ci-dessus.

**En conclusion, le pilotage du master en Santé publique est bien organisé et efficace, et la démarche d'amélioration continue est structurée. Cette dernière repose grandement sur des procédures d'évaluation systématique des enseignements formalisées et se montre agile, avec une réactivité des équipes de pilotage du master pour répondre aux problématiques identifiées par ces processus d'évaluation ou remontées par les étudiants. La formation bénéficie aussi de la démarche qualité mise en place à l'UGANC, qui repose sur des procédures claires et transparentes, tant sur les procédures d'évaluation de la formation que sur celles de sélection des candidats au master et à l'évaluation des connaissances. La formation dépend grandement du soutien financier du CEA-PCMT et la question de la soutenabilité du master si ces financements venaient à ne plus être disponibles se pose, d'autant que l'équipe pédagogique permanente de l'UGANC n'est pas suffisante pour couvrir tous les besoins, ce qui nécessite des financements additionnels.**

## VI. CONCLUSION

L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) se distingue comme un pilier incontournable de l'enseignement supérieur en Guinée, démontrant une vision claire d'excellence et d'innovation au service du développement socio-économique et environnemental. La création du master en Santé publique illustre l'engagement de l'UGANC à répondre aux besoins urgents de formation spécialisée, particulièrement dans le contexte de crises sanitaires comme l'épidémie d'Ebola, offrant un excellent niveau d'insertion professionnelle pour ses diplômés. Le soutien du Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles et les initiatives d'accréditations nationale et internationale assurent la qualité des formations offertes. L'UGANC, grâce à ses infrastructures modernes et son corps enseignant de haut niveau, s'affirme comme une institution clé dans la formation des futures générations de chercheurs et de professionnels de la santé en Guinée et dans la sous-région. La soutenabilité financière actuelle et l'adaptation continue aux standards internationaux renforcent encore la position de l'université comme un leader académique en Afrique de l'Ouest.

Le master en Santé publique représente une formation de qualité, essentielle pour répondre aux besoins régionaux et nationaux en matière de santé publique. Depuis sa mise en place en 2015, ce programme a évolué pour former non seulement des cadres de santé publique, mais aussi des chercheurs et enseignants, en cohérence avec les ambitions stratégiques de l'établissement en termes de partenariats et d'ouverture internationale. Le master bénéficie d'une ouverture internationale significative, appuyée par des partenariats solides et des financements essentiels du CEA-PCMT, renforçant son attractivité. Ces collaborations régionales et internationales enrichissent le programme et offrent aux étudiants des opportunités d'échange et de stages à l'étranger. Le master offre un programme conforme aux standards internationaux tout en intégrant les spécificités régionales. Il adresse des besoins essentiels en matière de santé publique au niveau régional, formant des professionnels capables d'analyser et de gérer les problèmes de santé publique locaux. Cependant, la formation par la recherche reste à consolider, et le développement d'un programme de doctorat pourra renforcer cet aspect.

Une approche par compétences bien développée et communiquée aux étudiants permet une acquisition claire et structurée des compétences nécessaires en santé publique. Bien que la formation soit soutenue par une démarche d'amélioration continue efficace et agile, prenant en compte les évaluations des étudiants pour apporter des ajustements rapides et pertinents, les méthodes pédagogiques, principalement conventionnelles, pourraient être enrichies par des approches diversifiées d'acquisition de savoirs et de compétences. Les aspects liés au développement durable sont peu formalisés malgré leur importance croissante. D'autre part, la place des stages (en première année, et pour le parcours recherche), est insuffisante, limitant l'expérience pratique des étudiants. Néanmoins, le programme est dans son ensemble parfaitement adapté aux finalités du master, avec des dispositifs d'aide à la réussite des étudiants et un suivi rigoureux durant leurs années d'études et de stages.

L'attrait du master en Santé publique dans la sous-région est renforcé par son soutien financier substantiel et son attractivité pour les étudiants internationaux. Toutefois, les relations avec d'autres établissements d'enseignement supérieur étrangers nécessitent une formalisation pour maximiser les opportunités d'échange notamment en termes de mobilité sortante. Une offre de certifications linguistiques serait essentielle pour accroître l'ouverture internationale du programme. Malgré des taux de réussite variables, le master assure une excellente insertion professionnelle au niveau national, répondant ainsi aux besoins socio-économiques locaux. Pourtant, le programme n'est pas encore adapté à une formation en alternance ou destinée aux professionnels, limitant son accessibilité pour ceux cherchant à se former tout au long de leur carrière. Bien que le programme soit bien géré avec une démarche d'amélioration continue robuste et des procédures d'évaluation rigoureuses, sa dépendance aux financements du CEA-PCMT et le manque d'équipe pédagogique permanente posent des défis pour sa pérennité. Diversifier les sources de financement et renforcer les capacités pédagogiques internes seront cruciaux pour garantir la continuité et l'excellence du programme à l'avenir.

Pour assurer la continuité et l'excellence de cette formation, il est recommandé d'intégrer un stage dans le curriculum de master 1, offrant ainsi une première expérience pratique dès le début du programme. De plus, il serait bénéfique de rallonger la durée des stages de recherche en master 2 au-delà de trois mois pour permettre aux étudiants de mieux approfondir leur expérience en recherche. La formalisation des relations avec des établissements partenaires internationaux est nécessaire pour structurer et renforcer les collaborations académiques, ainsi que la recherche de financements supplémentaires pour augmenter les opportunités de stages à l'étranger. Le développement et l'intégration de modules spécifiques sur le développement durable dans le programme sensibiliseraient les étudiants à ces enjeux cruciaux. Enfin, aménager les parcours existants

ou créer un parcours pouvant être suivi en alternance ou dans le cadre de la formation tout au long de la vie rendrait la formation accessible aux professionnels en activité.

En conclusion, l'UGANC, par ses actions et ses projets ambitieux, continue de jouer un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de santé publique et de la recherche scientifique. En mettant en œuvre ces recommandations, le master en Santé publique pourra consolider ses points forts, remédier à ses faiblesses, et continuer à offrir une formation de haute qualité adaptée aux besoins régionaux et internationaux en matière de santé publique.

## POINTS FORTS :

- Une formation répondant à un besoin régional important
- Une démarche d'amélioration continue efficace et agile, qui tient compte des évaluations des étudiants
- Des partenariats internationaux pertinents établis avec d'autres établissements pour l'élaboration des programmes et pour certains enseignements
- Une approche par compétences élaborée, effective et portée à la connaissance des étudiants
- Un programme de formation adapté à la finalité du master, et bénéficiant de dispositifs d'aide à la réussite des étudiants
- Un suivi efficace des étudiants pendant leurs années d'études et leurs stages

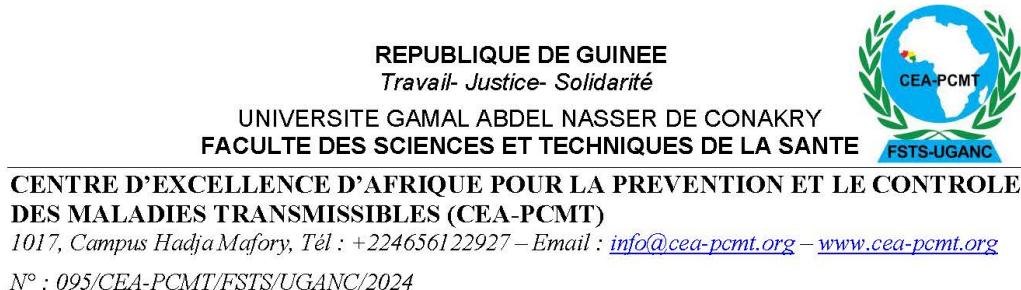
## POINTS FAIBLES :

- Une place des stages insuffisante, en particulier pour le parcours recherche
- Des relations avec d'autres établissements d'enseignement supérieur étrangers à mieux formaliser pour l'accueil des étudiants
- L'absence d'aménagement de la formation pour être suivie en alternance ou par des professionnels dans le cadre de la formation tout au long de la vie
- La prise en compte trop faible du développement durable dans les enseignements

## RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- Intégrer un stage dans le curriculum de master 1 et envisager de rallonger la durée des stages de recherche en master 2 au-delà de 3 mois.
- Formaliser les relations avec des établissements partenaires et rechercher des financements pour augmenter la possibilité de stages à l'étranger.
- Aménager les parcours existants ou créer un parcours pouvant être suivi soit en alternance, soit dans le cadre de la FTLV.
- Développer les aspects liés au développement durable dans la formation.

## VII. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



### LE DIRECTEUR

À l'attention de Monsieur Stéphane LE BOULER  
Président par Intérim du HCERES,  
Paris, France.

**Objet :** Observations sur les rapports d'évaluation des Masters du CEA-PCMT

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de venir par la présente vous faire part des commentaires de notre équipe sur les rapports d'évaluation des Masters du CEA-PCMT transmis par le HCERES le 30 aout 2024.

Vous trouverez ci-bas lesdits commentaires pour chacun des deux masters.

Tout en vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le President par Intérim, l'expression de ma haute considération.

Conakry, le 24 Septembre 2024



Pr Alexandre DELAMOU, MD, MPH, PhD  
Professeur Titulaire des Universités  
Santé Publique, Médecine Préventive  
Chef de Chaire Santé Publique, FSTS/UGANC  
Directeur du CEA-PCMT/UGANC [www.cea-pcmt.org](http://www.cea-pcmt.org)  
Tel.: +224 628 59 47 65 – Email: [adelamou@cea-pcmt.org](mailto:adelamou@cea-pcmt.org)

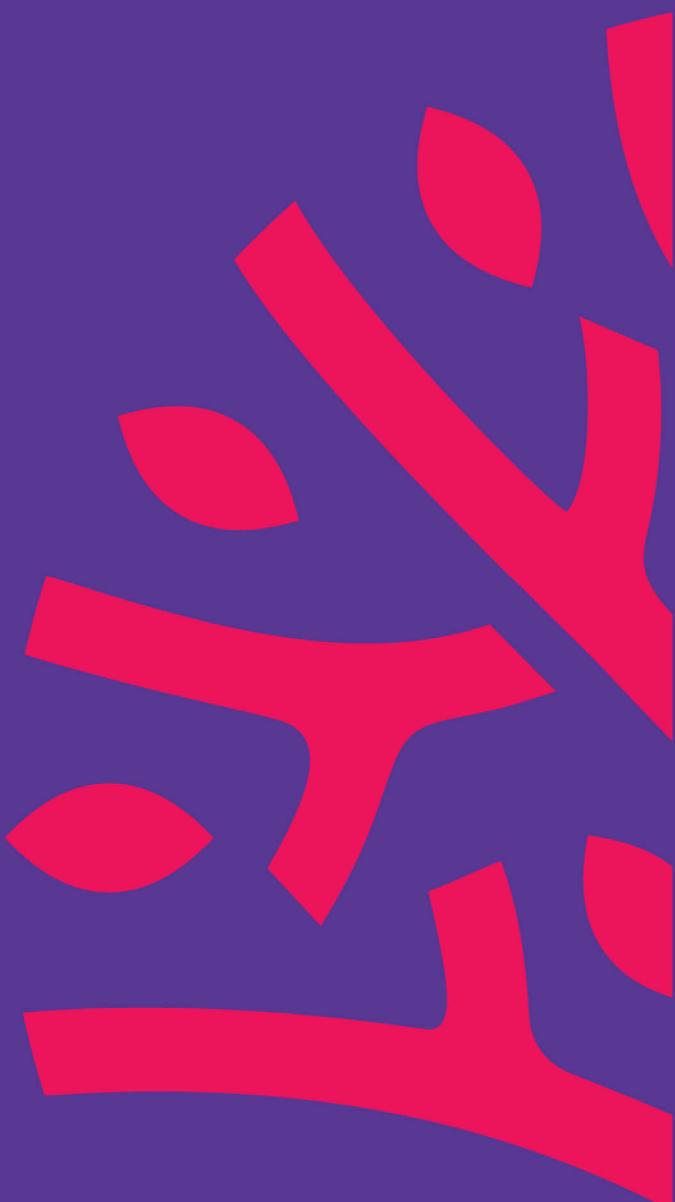
## 1. MASTER EN SANTE PUBLIQUE

N°	Recommandations HCERES	Détails des recommandations du HCERES	Observations	Mesures mise en place/à mettre en place	Échéance
1	<b>Intégrer un stage dans le curriculum de master 1 et envisager de rallonger la durée des stages de recherche en master 2 au-delà de 3 mois.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Une place des stages insuffisante, en particulier pour le parcours recherche</li> </ul> <p>Pour assurer la continuité et l'excellence de cette formation, il est recommandé d'intégrer un stage dans le curriculum de master 1, offrant ainsi une première expérience pratique dès le début du programme. De plus, il serait bénéfique de rallonger la durée des stages de recherche en master 2 au-delà de trois mois pour permettre aux étudiants de mieux approfondir leur expérience en recherche.</p>	Dans la formation du master, il est prévu un stage optionnel d'un mois en M1. Pour la session 2023-2024 le étudiants du M1 ont effectué un stage d'immersion obligatoire d'un mois.	# La révision du curriculum du master est en cours et nous profiterons de cette opportunité pour intégrer formellement un stage d'un mois au M1 pour tous les parcours. # La période de stage du M2 va du mois de mars au mois de mai (3mois) et si possible le mois de juin (Un mois supplémentaire normalement consacré à la finalisation du mémoire) si un accord est convenu avec l'institution d'accueil. Cela donnera l'occasion pour l'étudiant de faire sa soutenance au mois de juillet.	27-29 Septembre 2024
2	<b>Formaliser les relations avec des établissements partenaires et rechercher des financements pour augmenter la possibilité de stages à l'étranger.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Des relations avec d'autres établissements d'enseignement supérieur étrangers à mieux formaliser pour l'accueil des étudiants</li> </ul> <p>La formalisation des relations avec des établissements partenaires internationaux est nécessaire pour structurer et renforcer les collaborations académiques, ainsi que la recherche de financements supplémentaires pour augmenter les opportunités de stages à l'étranger.</p> <p>Diversifier les sources de financement et</p>	Le programme dispose de plusieurs accords de partenariat avec des établissement internationaux à travers le CEA-PCMT et le CERFIG	#1 Formalisation les partenariats avec établissements internationaux. Chaque année, le master va attacher la signature d'un mémorandum d'échange des étudiants avec au moins 2 institutions étrangères. Ce document devra contenir les modalités de prise en charge des séjours. #2 Nous poursuivrons le plaidoyer auprès de bailleurs potentiels à la	30-Jul-25

		renforcer les capacités pédagogiques internes seront cruciaux pour garantir la continuité et l'excellence du programme à l'avenir.		recherche de financement supplémentaire.	
3	<b>Aménager les parcours existants ou créer un parcours pouvant être suivi soit en alternance, soit dans le cadre de la FTLV.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— L'absence d'aménagement de la formation pour être suivie en alternance ou par des professionnels dans le cadre de la formation tout au long de la vie</li> </ul> <p>Le programme n'est pas encore adapté à une formation en alternance ou destinée aux professionnels, limitant son accessibilité pour ceux cherchant à se former tout au long de leur carrière.</p> <p>Aménager les parcours existants ou créer un parcours pouvant être suivi en alternance ou dans le cadre de la formation tout au long de la vie rendrait la formation accessible aux professionnels en activité.</p>	Le curriculum du Master prévoit l'admission de candidats en exercice professionnel selon les modalités d'alternance travail-études (ATE).	#1 Création effective d'un parcours pouvant être suivi en alternance travail-études (ATE) par les professionnels en activité. Ce détail apparaîtra clairement dans le curriculum révisé #2 Il sera mis en place des certificats pour certains modules, permettant à ceux qui capitaliseront le nombre de crédits adéquat de préparer un mémoire et de soutenir.	30-Jul-25
4	<b>Développer les aspects liés au développement durable dans la formation.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— La prise en compte trop faible du développement durable dans les enseignements</li> </ul> <p>Le développement et l'intégration de modules spécifiques sur le développement durable dans le programme sensibiliseraient les étudiants à ces enjeux cruciaux</p>	Les aspects du développement durables étaient abordés dans les chapitres introductifs.	#1 Nous allons faire apparaître dans le curriculum révisé les aspects relatifs aux ODD.	27-29 Septembre 2024



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10



Évaluation et accréditation internationales

## DÉCISION D'ACCREDITATION

### **Master en Santé Publique**

Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT), Conakry

Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)

République de Guinée

**Octobre 2024**

## PORTEE DE LA DÉCISION D'ACCRÉDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le HCÉRES a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les programmes d'études doivent poursuivre pour assurer une qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs se déclinent en quatre critères d'accréditation.

La Commission d'accréditation émet un avis sur l'accréditation du programme d'études après examen du dossier. Le Président du Hcéres prend la décision sur la base de l'avis de la Commission et du rapport d'évaluation finale du programme. Cette décision d'accréditation, prise en séance plénière, est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision d'accréditation du programme d'études par le Hcéres correspond à l'attribution d'un label à l'entité évaluée.

Cette décision est indépendante des accréditations effectuées par l'Etat français et n'entraîne donc pas la reconnaissance en France de l'établissement ou des diplômes délivrés par celui-ci.

**Décision n° EI-2024-58 portant sur l'accréditation du programme de Master de Santé Publique, délivré par le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT) et par l'Université Gamal Nasser de Conakry (UGANC), en République de Guinée.**

**Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,**

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI\_2024\_CONV2 du 9 janvier 2024 relative à l'évaluation/accréditation du Master de Santé Publique, délivré par le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT) et par l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), en République de Guinée.

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 25 octobre 2024,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Après avoir constaté que Master de Santé Publique, délivré par le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT) et par l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), en République de Guinée, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

**CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION**

Le master en Santé publique propose une formation de qualité dans le domaine qui répond à des besoins régionaux importants. Elle forme à la fois de futurs cadres de santé publique et, plus récemment, de futurs chercheurs et enseignants. Ses objectifs de formation sont parfaitement cohérents avec d'une part la stratégie de formation de l'établissement, et ses ambitions en termes de partenariats et d'ouverture à l'international, et les besoins nationaux, et plus largement régionaux, de cadres formés en santé publique. La formation bénéficie d'une forte ouverture à l'international avec des partenariats régionaux et internationaux importants, mais qui repose aussi en partie sur les financements du CEA-PCMT. La formation à et par la recherche est prise en compte dans le cursus du master, avec des liens avec plusieurs centres de recherche, mais reste encore un point de fragilité qu'il convient de consolider. Le développement d'un programme de doctorat devrait permettre de renforcer la valence recherche du master.

**CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION**

Le master en Santé publique propose un programme de formation parfaitement en adéquation avec les standards internationaux pour une formation en santé publique de deuxième cycle, tout en ne négligeant pas des spécificités du continent et de la sous-région. La démarche de formalisation des objectifs de formations à partir d'un cadre conceptuel adapté et reposant fortement sur une approche par compétences est remarquable. L'enseignement repose en revanche sur des approches pédagogiques conventionnelles, avec de surcroît un volume d'enseignements encadrés très important qui laisse peu de place à des modalités différente d'acquisition de savoirs ou de compétences. La formation est très ouverte à l'international, en particulier avec des partenaires francophones mais ne néglige pas pour autant l'apprentissage de l'anglais. L'ouverture de la formation au monde anglophone pourrait évoluer en proposant une certification, et en intégrant des cours dispensés en anglais.

### CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

La formation présente des taux de réussite qui ont varié au cours du temps, et qu'il est difficile d'apprécier pour les promotions les plus récentes, après réorganisation de l'équipe de pilotage du master. L'attractivité du master reste forte, y compris au niveau de la sous-région. L'insertion professionnelle est aussi excellente au niveau national, soulignant l'adéquation de la formation aux besoins socio-économiques locaux. Les carrières dans le monde de la recherche ou de l'enseignement supérieur restent encore limitées, mais pourraient se développer grâce à la mise en place plus récente d'un programme doctoral.

### CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le pilotage du master en Santé publique est bien organisé et efficace, et la démarche d'amélioration continue est structurée. Cette dernière repose grandement sur des procédures d'évaluation systématique des enseignements formalisées et se montre agile, avec une réactivité des équipes de pilotage du master pour répondre aux problématiques identifiées par ces processus d'évaluation ou remontées par les étudiants. La formation bénéficie aussi de la démarche qualité mise en place à l'UGANC, qui repose sur des procédures claires et transparentes, tant sur les procédures d'évaluation de la formation que sur celles de sélection des candidats au master et à l'évaluation des connaissances. La formation dépend grandement du soutien financier du CEA-PCMT et la question de la soutenabilité du master si ces financements venaient à ne plus être disponibles se pose, d'autant que l'équipe pédagogique permanente de l'UGANC n'est pas suffisante pour couvrir tous les besoins, ce qui nécessite des financements additionnels.

#### Article 2

Le Master de Santé Publique, délivré par le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT) et par l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), EN République de Guinée, est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

#### Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Intégrer un stage dans le curriculum de master 1 et envisager de rallonger la durée des stages de recherche en master 2 au-delà de 3 mois.
- Formaliser les relations avec des établissements partenaires et rechercher des financements pour augmenter la possibilité de stages à l'étranger.
- Aménager les parcours existants ou créer un parcours pouvant être suivi soit en alternance, soit dans le cadre de la FTLV.
- Développer les aspects liés au développement durable dans la formation.

#### Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 31 octobre 2024

Signé par

Stéphane Le Bouler

Le président par intérim



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)    Hcéres

